

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE-D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de **Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**, tenue à la salle du conseil, située au local 216 du centre le Sillon, 3491, chemin Royal, le lundi 9 septembre 2019 à 20 h, sous la présidence de **Madame Lina Labbé, mairesse**.

Sont présents :

- Maude Nadeau, conseillère siège numéro 1 ;
- Lauréanne Dion, conseillère siège numéro 2 ;
- Patrick Morin, conseiller siège numéro 3 ;
- Dominique Labbé, conseiller siège numéro 5 ;
- Murielle Lemelin, conseillère siège numéro 6.

Est absent :

- Gaston Beaucage, conseiller siège numéro 4.

Secrétaire d'assemblée : Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> août 2019 ;
4. Suivi du procès-verbal ;
5. Correspondance ;
6. Adoption des dépenses ;
7. Demande d'aide financière ;
  - a. Association Bénévole de l'Île d'Orléans ;
8. Résolution - Octroi d'un mandat - Demande introductive d'instance pour jugement déclaratoire et pourvoi en contrôle judiciaire ;
9. Varia ;
  - a. M.R.C. ;
  - b. Rapports des activités des élus ;
10. Période de questions ;
11. Clôture de la séance.

**Item 1 Ouverture de la séance**

Les membres du conseil présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

*019-071* Item 2 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Maude Nadeau avec l'appui de Patrick Morin.

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

*019-072* Item 3 **Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> août 2019**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> août est adopté sur proposition de Patrick Morin avec l'appui de Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Item 4 **Suivi des procès-verbaux**

Item 5 **Correspondance**

*019-073* Item 6 **Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes**

**Attendu que** le directeur général/secrétaire-trésorier a informé les membres du Conseil municipal sur l'état des dépenses effectuées et sur la liste des comptes à payer ;

**Attendu que** ces informations couvrent la période depuis la séance du 1<sup>er</sup> août 2019 jusqu'à la séance prévue en octobre 2019 ;

**Attendu que** la gestion des finances municipales est soumise aux règles établies par le règlement numéro 07-059 ;

**En conséquence,**

Sur proposition de Maude Nadeau avec l'appui de Dominique Labbé

**Il est résolu**

**Que** les dépenses effectuées pour la somme de 131 110,30 \$ soient acceptées ;

**Que** le paiement des comptes pour la somme de 5 372,29 \$ soit autorisé ;

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, DMA  
Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 7 **Demande d'aide financière**

019-074

a) **Association Bénévole de l'Île-d'Orléans**

Sur proposition de Patrick Morin, avec l'appui de Dominique Labbé, il est résolu de verser la somme de 1 000 \$ à l'Association Bénévole de l'Île-d'Orléans pour la période 2019-2020.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

019-075

Item 8 **Résolution - Octroi d'un mandat - Demande introductive d'instance pour jugement déclaratoire et pourvoi en contrôle judiciaire**

**Attendu** la réception par huissier d'une demande introductive d'instance pour jugement déclaratoire et pourvoi en contrôle judiciaire sous le numéro 200-17-029928-199 ;

**Attendu que** Madame Lina Labbé, mairesse a transmis le dossier aux procureurs en charge du dossier concerné pour respecter l'obligation de procéder dans les délais impartis ;

**En conséquence,**

Sur proposition de Lauréanne Dion avec l'appui de Murielle Lemelin

**Il est résolu**

**De** confirmer à la firme Morency société d'avocats le mandat de représenter la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans dans le dossier de demande introductive d'instance pour jugement déclaratoire et pourvoi en contrôle judiciaire sous le numéro 200-17-029928-199.

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Item 9 **Varia**

- a) M.R.C. ;
- b) Rapports des activités des élus ;

**Item 10 Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 10 et se termine à 20 h 20 pour un total de 10 minutes.

**Item 11 Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la clôture de la séance il est 20 h 20.

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.